

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
 DU 14 JUN 2023**

Résultat des votes¹

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire de la société s'est tenue le 14 Juin 2023 :

- Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance : 20
- Nombre de voix des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance : 2 522 095

L'ensemble des résolutions a été adopté selon les modalités précisées ci-après :

Nature des résolutions	Total des voix exprimées	Nombre d'actions des actionnaires ayant voté	Proportion du capital représentée [1]	Voix pour		Voix contre		Abstentions	
				Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Résolutions à caractère ordinaire									
1^{ère} résolution	2 522 095	1 495 713	47,66%	2 522 095	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
Approbation des comptes sociaux 2022									
2^{ème} résolution	2 522 095	1 495 713	47,66%	2 522 095	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
Approbation des comptes consolidés 2022									
3^{ème} résolution	2 522 095	1 495 713	47,66%	2 522 095	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
Affectation du résultat de l'exercice									
4^{ème} résolution	2 522 095	1 495 713	47,66%	2 211 803	87,70%	0	0,00%	310 292	12,30%
Rapport spécial des CAC sur conventions & engagements réglementés et approbation de la convention nouvelle									
5^{ème} résolution	2 522 095	1 495 713	47,66%	2 522 095	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
Renouvellement du mandat de Monsieur Yves BOUGET									
6^{ème} résolution	2 522 095	1 495 713	47,66%	2 522 095	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
Renouvellement du mandat de Monsieur Eric TABONE									
7^{ème} résolution	2 522 095	1 495 713	47,66%	2 211 803	87,70%	310 292	12,30%	0	0,00%
Renouvellement du mandat de Madame Annie LUDENA									
8^{ème} résolution	2 522 095	1 495 713	47,66%	2 211 803	87,70%	310 292	12,30%	0	0,00%
Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre...									

¹ A mettre en ligne sur le site de la société au plus tard dans les 15 jours de l'Assemblée Générale (C. com., R. 22-10-30)

Résolutions à caractère extraordinaire									
Nature des résolutions	Total des voix exprimées	Nombre d'actions des actionnaires au total votées	Proportion du capital représentée [1]	Voix pour		Voix contre		Abstentions	
				Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
9^{ème} résolution									
Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, plafond	2 522 095	1 495 713	47,66%	2 522 095	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
10^{ème} résolution									
Délégation à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10% du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, durée de la délégation	2 522 095	1 495 713	47,66%	2 119 703	84,05%	402 392	15,95%	0	0,00%
11^{ème} résolution									
Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la Société ou d'une société du groupe), avec suppression de droit préférentiel de souscription par offre au public et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits;	2522095	1 495 713	47,66%	2116703	83,93%	405392	16,07%	0	0,00%
12^{ème} résolution									
Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la Société ou d'une société du groupe) avec maintien du droit préférentiel de souscription, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, faculté d'offrir au public les titres non souscrits	2 522 095	1 495 713	47,66%	2 151 159	85,29%	370 936	14,71%	0	0,00%
13^{ème} résolution									
Autorisation, en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, de fixer, dans la limite de 10% du capital par an, le prix d'émission dans les conditions déterminées par l'assemblée;	2 522 095	1 495 713	47,66%	2 119 703	84,05%	402 392	15,95%	0	0,00%
14^{ème} résolution									
Autorisation d'augmenter le montant des émissions;	2 522 095	1 495 713	47,66%	2 116 703	83,93%	405 392	16,07%	0	0,00%
15^{ème} résolution									
Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, et/ou primes, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, sort des rompus	2 522 095	1 495 713	47,66%	2 151 159	85,29%	370 936	14,71%	0	0,00%
16^{ème} résolution									
Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L.3332-18 et suivants du code de travail, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, possibilité d'attribuer des actions gratuites en application de l'article L.3332-21 du code de travail	2 522 095	1 495 713	47,66%	2 461 451	97,60%	60 644	2,40%	0	0,00%
17^{ème} résolution									
Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié (et/ou certains mandataires sociaux)	2 522 095	1 495 713	47,66%	2 151 159	85,29%	370 936	14,71%	0	0,00%
18^{ème} résolution									
Pouvoirs en vue des formalités	2 522 095	1 495 713	47,66%	2 522 095	100,00%	0	0,00%	0	0,00%